

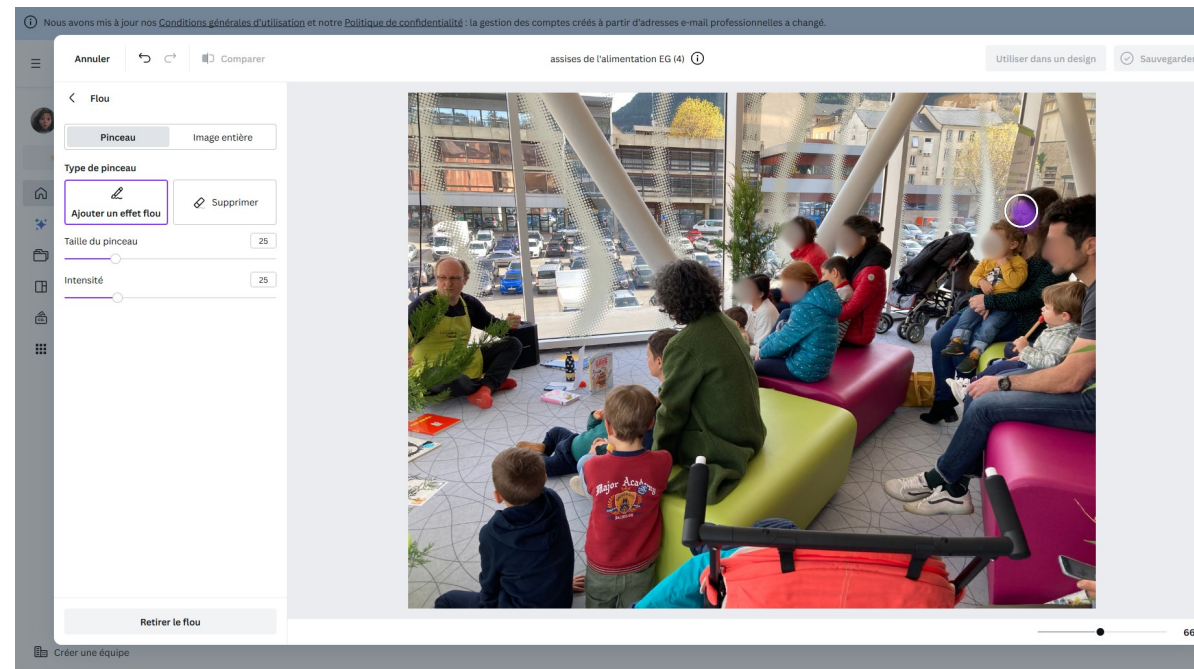
Le droit à l'image

Différencier droit d'auteur et droit à l'image

Les droits d'auteurs concernent la personne qui réalise une œuvre artistique originale (photo, vidéo, sculpture, collage ...) alors que le droit à l'image concerne le consentement des personnes que l'on peut reconnaître sur les œuvres.

Pour flouter des images avec Canva :

- Depuis la page d'accueil Canva, cliquez sur le bouton violet tout en haut à droite « Créer un design » > modifier la photo
- Importez la photo que vous souhaitez modifier dans Effets > cliquez sur flou
- avec la souris, coloriez les visages à flouter mais aussi tout éléments identifiables type tatouage, plaque d'immatriculation, badge, etc
- pour valider votre travail cliquez sur la flèche de retour en arrière < puis sur 'sauvegarder' ou 'utiliser dans un design'



DROIT D'AUTEUR

DROIT A L'IMAGE

je prends une photo
tout le monde est ok ?
si non sortez
du champ



le droit d'auteur s'applique
même si l'oeuvre n'a pas fait
l'objet d'un depot

proprietaire des photos est celui
qui clique sur le bouton
pas le proprietaire de l'appareil

n'est pas synonyme
de payant

c'est une oeuvre quelle
que soit la qualite
ou le merite
du contenu ;

autorisation ecrite prealable
et aussi des parents si mineur

ok par mail
ok par film

durée de temps

retractation
possible

Ni le but d'intérêt général,
ni le caractère gratuit de l'exploitation,
ni le caractère désintéressé, ne permettent
l'utilisateur de s'exonérer de l'obligation
de solliciter une autorisation.

modalites
precisees : support, territoire...

personnes
non reconnaissables

pas besoin sur bien
immobilier sauf si prejudice

droit de prendre photo
mais pas de diffuser

specifique : elu dans le
cadre de sa mission
de representation
= droit a l'information

l'auteur peut recuperer
ses photos a tout moment








image + voix + nom

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'expression « libre de droits »
n'existe pas
en droit francais.

LES LICENCES LIBRES

les licences en Creative Commons (CC)
<http://creativecommons.fr/>
 ou encore Art Libre <http://artlibre.org>

Licence Creative Commons 	Droit d'utiliser l'oeuvre à titre NON commercial	Droit d'utiliser l'oeuvre, y compris à titre commercial	Droit de créer des oeuvres dérivées (modifications)	Obligation de partager toute adaptation sous la même licence	Obligation de mentionner le nom de l'auteur
BY 	oui	oui	oui	non	oui
BY ND 	oui	oui	non	non	oui
BY NC 	oui	non	oui	non	oui
BY NC ND 	oui	non	non	non	oui
BY NC SA 	oui	non	oui	oui	oui
BY SA 	oui	oui	oui	oui	oui